

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2024

Le système de gestion environnementale ISO 14001:2015 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac-Saint-Jean poursuit son évolution. Le travail réalisé au cours de l'année 2024 a permis de progresser à plusieurs niveaux. En juin dernier, un audit de réenregistrement a eu lieu et celui-ci a permis d'attester la conformité du système. En effet, aucune non-conformité ni opportunité d'amélioration n'ont été soulevées en regard des différentes exigences de la norme.

Le suivi et le mesurage des contrôles opérationnels nous permettent de conclure à une bonne maîtrise du système de gestion environnementale. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions et de la gestion des matières dangereuses résiduelles par nos transporteurs. Un suivi constant de la qualité des pratiques forestières est effectué car ce sont les activités qui présentent le plus d'impacts environnementaux potentiels. On constate une bonne performance quant au respect des prescriptions sylvicoles et à la qualité générale des chantiers d'opération; même chose en ce qui concerne la conformité des équipements des entrepreneurs accrédités.

En second lieu, le Syndicat a accompli son rôle de sensibilisation et d'information auprès des producteurs forestiers. Soulignons entre autres l'envoi de 54 trousseaux pour les nouveaux membres incluant une copie de la dernière édition du guide des saines pratiques d'intervention. De plus, une visite terrain sur les milieux humides a permis d'informer une trentaine de producteurs sur l'importance écologique de ceux-ci et les façons d'y intervenir. Finalement, la collaboration avec l'industrie pour l'approvisionnement en bois de forêt privée certifiée SFI s'est poursuivie. En 2024, nous avons maintenu nos efforts dans la formation des transporteurs, entrepreneurs de récolte et producteurs via la formation en ligne du Comité SFI Québec.

L'amélioration de la performance environnementale de l'organisation et de ses membres passe notamment par l'établissement d'objectifs et de cibles à atteindre. Ce processus très important permet d'affecter les efforts et les ressources nécessaires à des tâches importantes identifiées comme prioritaires. À cet effet, trois nouveaux objectifs ont été fixés l'automne dernier dont un en lien avec les crédits carbone et un visant à intégrer l'activité de récolte de branches pour biomasse ou autres usages.

En conclusion, le système de gestion environnementale du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac-Saint-Jean lui permet d'être une organisation proactive qui répond de manière efficace aux standards élevés de l'industrie et aux préoccupations environnementales grandissantes.



Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental